



PANORAMA

POPULATIONS & TERRITOIRES

Observer les réalités sociales et sanitaires, comprendre et partager les évolutions

Edition 1 - Octobre 2025



**POPULATIONS
ET TERRITOIRES**



**CONDITIONS DE VIE
ET EMPLOI**



**SANTÉ ET
ACCÈS AUX SOINS**



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Deux-Sèvres

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité



**France
Travail**



**Caf
des Deux-Sèvres**



Urssaf

Au service de notre protection sociale

Territoire et Démographie

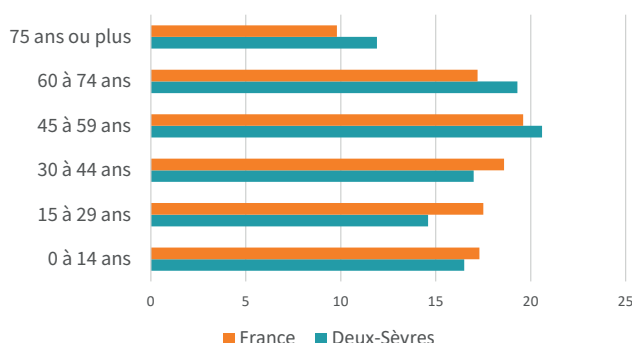
Sources : Insee, RP 2022 ; CPAM, Siam-Erasme au 31/12/2024 ; CAF, FR6 au 31/12/2024 ; CARSAT, SNSP TSTI au 31/12/2024

- **333 987** personnes affiliées au Régime Général de l'Assurance Maladie (CPAM) (hors section Mutualiste¹), soit 89 % de la population totale
- **155 416** personnes bénéficiaires d'au moins une prestation versée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), soit 41,5 % de la population totale
- **90 380** retraités couverts et payés par le régime général des retraites (CARSAT), soit 24 % de la population totale

Au 1^{er} janvier 2022, 375 415 personnes résident dans les Deux-Sèvres, soit 6 % de la population régionale. La population deux-sévrienne reste stable puisque les variations dues au solde naturel² (- 0,2 %) et au solde des entrées-sorties³ (+ 0,2 %) se compensent.

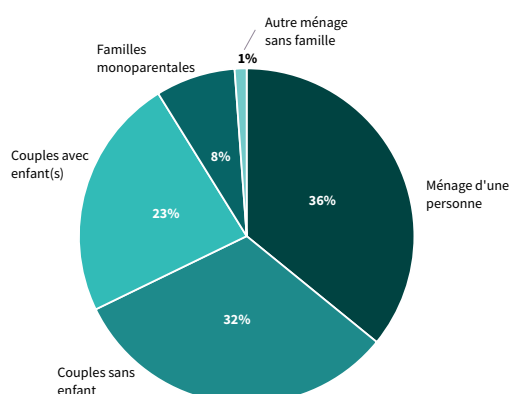
La structure d'âge de la population deux-sévrienne se singularise par une proportion importante de personnes âgées de 60 ans et plus (31 %, soit 4,1 points de plus qu'au niveau national).

Structure de la population par tranche d'âge



Cette part est toutefois relativement similaire au niveau régional (32 %). Les communautés de communes du Mellois en Poitou, du Thouarsais, de l'Airvaudais et de Parthenay en Gâtine sont plus vieillissantes par rapport à la moyenne départementale.

Structure familiale des ménages en Deux-Sèvres

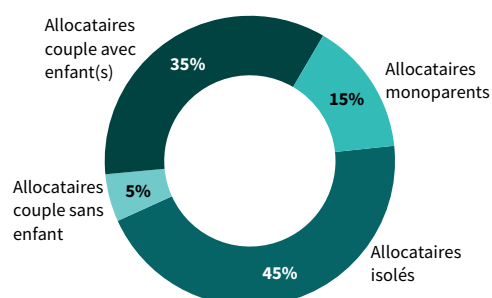


Au dernier recensement, le département compte 172 117 ménages, dont 31 % sont des familles avec enfants.

Cette typologie de ménage est légèrement plus présente qu'en région (30 %) mais moins qu'au niveau de la France métropolitaine (34 %).

Contrairement à la structure générale de la population du territoire, la répartition des allocataires de la CAF est bien différente.

Répartition des allocataires selon leur situation familiale



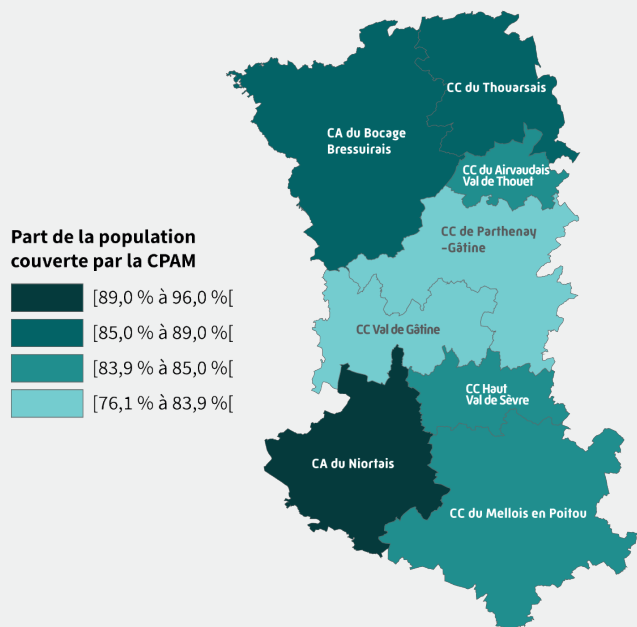
Le public avec enfant(s) demeure le mieux couvert par la Caf : 73 % des familles monoparentales et 56,5 % des couples avec enfants sont connus de la Caf des Deux-Sèvres.

Le taux de couverture du public isolé est de 47 %, tandis que celui des couples sans enfant est très faible (6 %). La communauté d'agglomération du Niortais se distingue par une part plus importante de familles allocataires monoparentales (16,2 %). Pour le Val de Gâtine, le Haut Val de Sèvre, le Bocage Bressuirais, ce sont les foyers allocataires en couple avec enfant(s) qui sont surreprésentés par rapport à la part départementale.

1/ Mutuelle complémentaire qui propose à ses adhérents affiliés au régime général un service de gestion de la part obligatoire remboursée par la Sécurité Sociale.

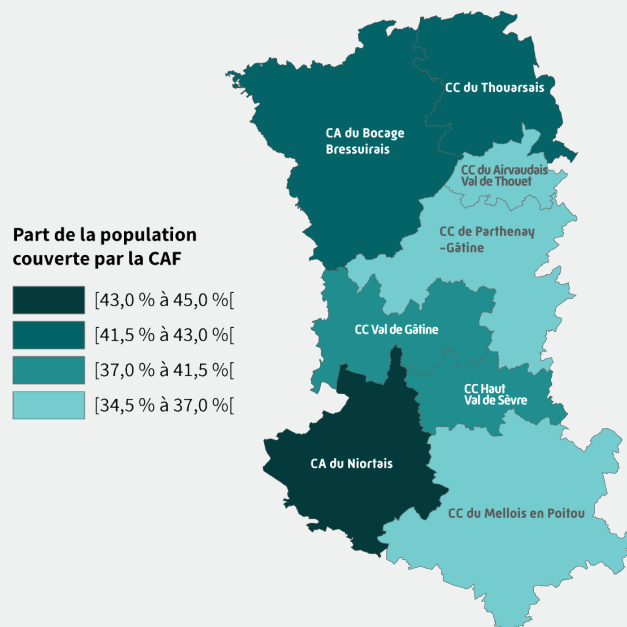
Population couverte par la CPAM

Une couverture variable selon les territoires, de 76 % à 95 %. Ainsi les communautés de communes Val de Gâtine et Parthenay-Gâtine sont les territoires les moins couverts par la CPAM sur le département.



Population couverte par la CAF

Une couverture variable selon les territoires, de 35 % à 45 %. Ainsi, les communautés de communes du Mellois en Poitou, de l'Airvaudais Val de Thouet et de Parthenay-Gâtine sont les territoires les moins couverts par la CAF sur le département.

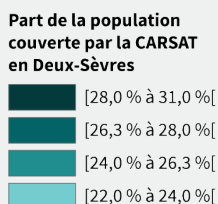


La notion de population couverte fait référence aux personnes connues par un organisme de Sécurité Sociale (assuré rattaché à une CPAM, bénéficiaire d'une allocation versée par la Caf ou d'une pension versée par la Carsat, y compris ayant-droits...).

Population couverte par la CARSAT

90 380 retraités deux-sévriens payés par la CARSAT Centre Ouest, soit 24 % de la population totale générale et 77 % des 60 ans et plus. En 2024, ce sont 4 963 nouvelles attributions⁴ de retraite sur le département.

Une couverture variable selon les territoires, de 22 % à 30 %. Ainsi, les communautés de communes à l'ouest du département sont les moins couvertes.



2/ Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

3/ Le solde apparent des entrées sorties approche la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

4/ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

Les jeunes et les seniors

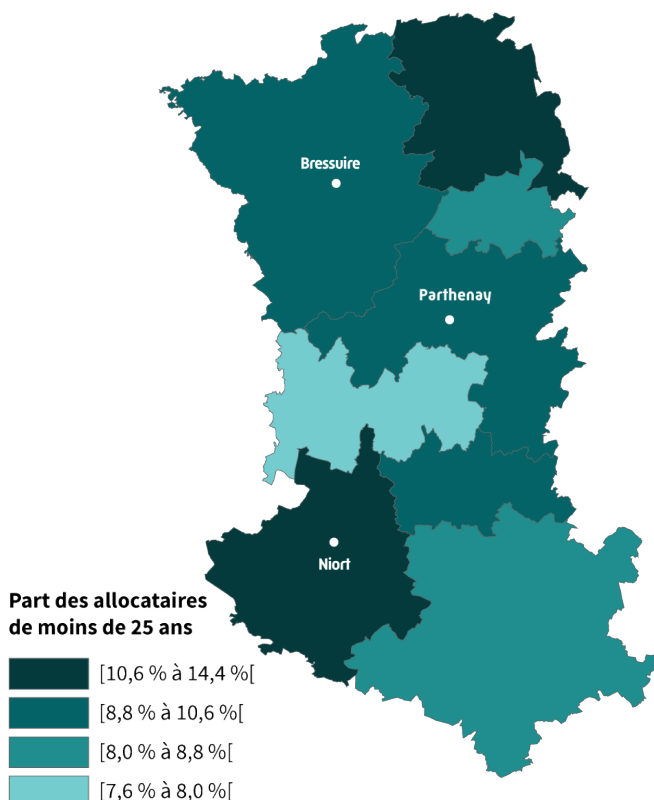
Sources : Insee, RP 2022 ; CAF, FR6 au 31/12/2024 ; France Travail, Observatoire de l'emploi Nouvelle-Aquitaine au 30/06/2025 ; CNAV

- **11,5 %** d'allocataires de la CAF âgés de moins de 25 ans
- **18,2 %** des demandeurs d'emploi indemnisés inscrits à France Travail âgés de moins de 25 ans
- **55 %** des demandeurs d'emploi indemnisés de 50 ans et plus sont des femmes

Au dernier recensement de la population, 26 % de la population deux-sévrienne est âgée de moins de 25 ans (idem en région contre 29 % en France métropolitaine).

Parmi eux, fin 2024, 7 500 sont allocataires de la CAF des Deux-Sèvres. Ils représentent plus d'un allocataire sur 10 en Deux-Sèvres.

Dans le Niortais, cette proportion s'élève à plus de 14 %, contre moins de 8 % dans le Val de Gâtine.

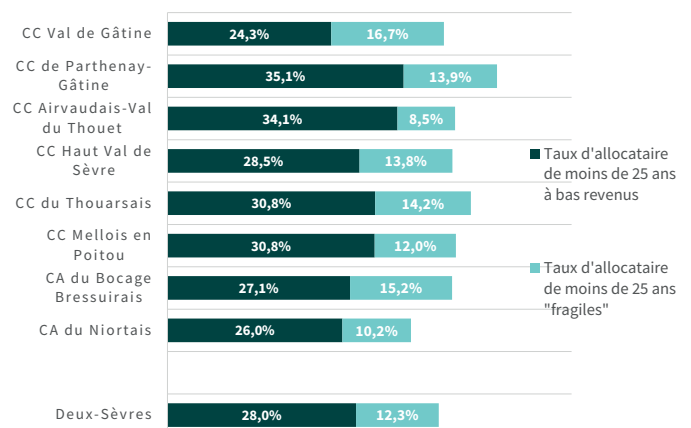


S'agissant de la seule prime d'activité, les jeunes de moins de 25 ans (18 %) sont proportionnellement plus nombreux parmi les bénéficiaires de la prime d'activité comparativement à ce qu'ils représentent dans le total des allocataires deux-sévriens (11,5 %).

Légèrement surreprésentés parmi les demandeurs d'emploi (DE) au regard du niveau régional (18,2 % contre 15,9 %), les jeunes constituent la catégorie d'âge dont le nombre d'inscrits à France Travail a relativement le plus augmenté fin juin 2025 (+ 11 % sur un an).

Les jeunes hommes sont plus touchés par cette hausse : + 15 % contre + 6,9 % pour les jeunes femmes. Plus d'un jeune sur cinq est inscrit à France Travail depuis un an et plus, comme en région. Ces difficultés que rencontrent les jeunes attestent de la vulnérabilité de leur situation. Ainsi, 28 % des allocataires de moins de 25 ans sont à bas revenus⁵ et 12,3 % considérés comme « fragiles »⁶.

Précarité des allocataires de moins de 25 ans



De l'autre côté de la pyramide des âges se trouvent les seniors, catégorie de population aux contours variables selon ce qui est observé. Au 1^{er} janvier 2022, 170 000 Deux-Sévriens sont âgés de 50 ans et plus, soit 45 % de la population totale.

5/ Bas revenus : Nombre d'allocataires dont le revenu par unité de consommation est inférieur au seuil de bas revenus correspondant à 60 % de la médiane du revenu disponible, soit 1 307 € euros par unité de consommation et par mois en 2023.

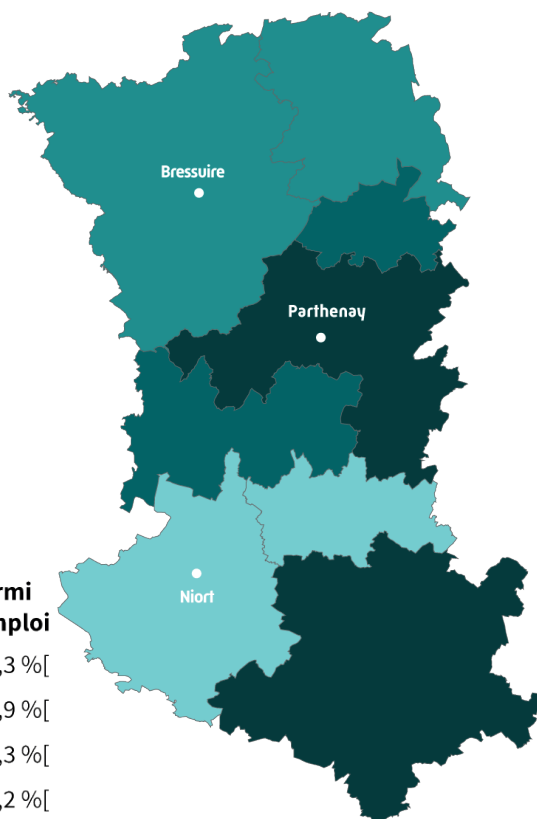
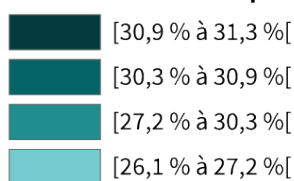
6/ Sont qualifiés de fragiles les allocataires dont les revenus sont supérieurs au seuil de bas revenus uniquement grâce au versement des prestations de la CAF.

Parmi eux, près de 6 600 sont en situation de recherche d'emploi, représentant ainsi 28 % des demandeurs d'emploi en catégories ABC (tenus de rechercher un emploi).

Leur nombre est en hausse de + 2,3 % en Deux-Sèvres sur un an, soit légèrement plus qu'en région (+ 1,8 %).

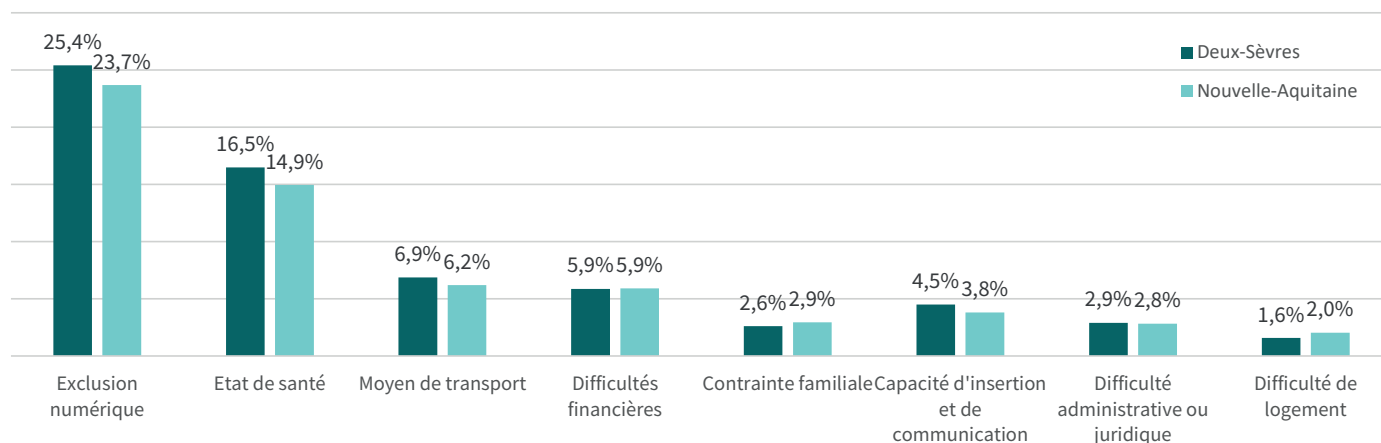
Au niveau national, leur nombre augmente de + 1 %. Des disparités entre les territoires deux-sévriens s'observent : dans le Niortais, le Bressuirais, le Haut Val de Sèvre et le Thouarsais, la part des seniors parmi les demandeurs d'emploi se situe dans la moyenne basse (26 à 28 %) tandis que cette part en Mellois et en Gâtine s'élève à plus de 30 %.

Poids des seniors parmi les demandeurs d'emploi



Contrairement aux jeunes, les femmes sont surreprésentées dans cette catégorie d'âge (55 % de l'ensemble des DE de 50 ans et plus). La demande d'emploi de longue durée est également majoritaire (59 %, 60 % en région). Près de 42 % des demandeurs d'emploi seniors déclarent au moins un frein périphérique, bien au-delà de la moyenne régionale (39 %). Cela représente une part supérieure de près de 12 points à celle enregistrée pour les moins de 50 ans. L'exclusion numérique et l'état de santé sont les deux freins périphériques surreprésentés chez les demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus.

Proportion de demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus en catégories ABC par frein périphérique



Parmi la population âgée de 55 ans et plus, plus de 90 000 personnes sont retraitées du régime général, dont un peu plus de 3 % en situation de cumul emploi/retraite (contre 3,5 % en région et en France).

Les retraités dont les ressources ne dépassent pas 1 034 € pour une personne seule ou 1 605 € pour un couple peuvent bénéficier de l'allocation de solidarité aux personnes âgées. Cela concerne dans le département plus de 2 500 retraités, soit un peu moins de 3 %, contre 3,7 % en région et 4,5 % en France. Les territoires relativement plus impactés sont l'Airvaudais-Val du Thouet et le Mellois avec 3,4 % de retraités bénéficiaires de l'ASPA, contre 2 % dans le Bressuirais.



Conditions de vie et précarité

Sources : Insee, RP 2022 ; CAF, FR6 au 31/12/2024 ; France Travail, Observatoire de l'emploi Nouvelle-Aquitaine ; CNAV

Fin décembre 2024, le département des Deux-Sèvres comptabilise :

- **6 353 bénéficiaires du Revenu de solidarité active (Rsa)**, pour 12,2 % d'entre eux, le responsable du dossier et/ou son conjoint est/sont travailleur(s) indépendant(s)
- **25 301 bénéficiaires de la prime d'activité**, pour 7,5 % d'entre eux, le responsable du dossier et/ou son conjoint est/sont travailleur(s) indépendant(s)
- **29 018 bénéficiaires de la Complémentaire santé solidaire (C2S)**
- **21 922 bénéficiaires d'une aide au logement**
- **18 861 allocataires de la CAF à bas revenus⁵**

A l'échelle de la population totale (ménages fiscaux - hors communautés et sans abris), 12,4 % de la population deux-sévrienne vit en dessous du seuil de pauvreté, ce qui représente un ménage sur huit. Ce niveau est moindre que celui mesuré au niveau régional (13,8 %) et au niveau national (14,9 %).

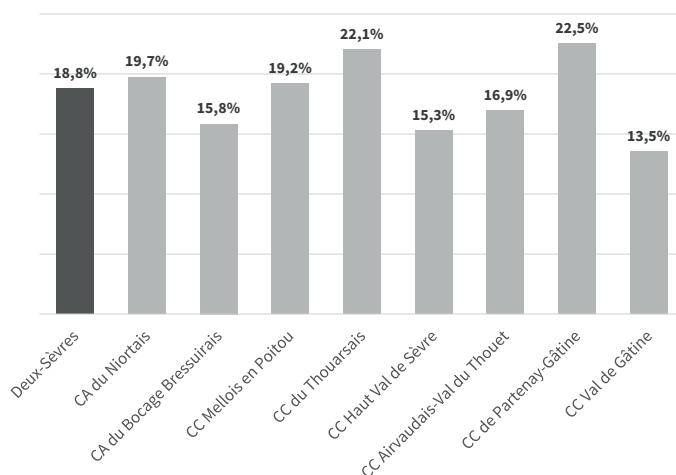
Les communautés de communes du Thouarsais, de l'Airvaudais-Val du Thouet et de Parthenay-Gâtine affichent un taux de pauvreté se rapprochant du niveau national (entre 14 % et 14,6 %) contrairement au reste des intercommunalités où le taux de pauvreté y est plus faible.

En Deux-Sèvres, 18 861 allocataires sont considérés à bas revenus⁴, particulièrement fragiles économiquement (29 % des allocataires). Cette proportion est plus importante dans les communautés de communes du Thouarsais, de Parthenay-Gâtine et du Mellois en Poitou (entre 30 % et 33 %).

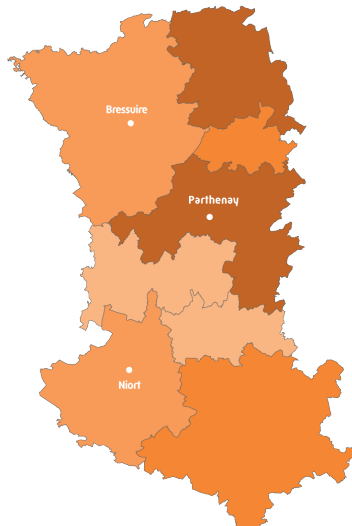
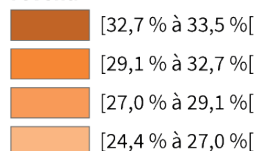
A cela s'ajoute 8 430 allocataires dits « fragiles », soit 13 % des allocataires. Tendanciellement, cette population progresse à un niveau moyen de + 1,9 % par an, tempérant les résultats des indicateurs économiques précédents.

Dans ce contexte, la Caf joue son rôle d'amortisseur des difficultés économiques. Pour 18,8 % du public allocataire, les prestations perçues constituent plus de 50 % des ressources totales du foyer. Et pour 10,3 % des allocataires, les prestations perçues constituent 100 % des ressources totales du foyer. Ce sont les intercommunalités de Parthenay-Gâtine et du Thouarsais qui sont au-dessus de la part départementale, soit plus de 22 % des allocataires dépendant à plus de 50 % des prestations.

Taux d'allocataires dépendant à plus de 50 % des prestations CAF



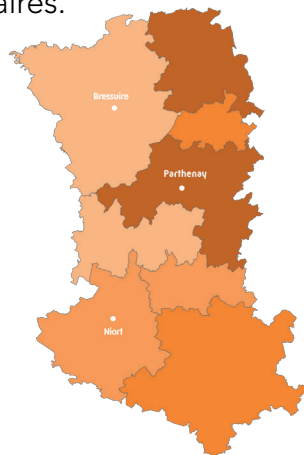
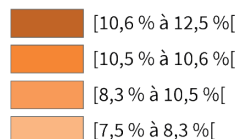
Taux d'allocataire à bas revenu



Nombre de ces allocataires bénéficient du revenu de solidarité active (Rsa), qui complète les revenus des personnes démunies ou aux ressources faibles, afin de leur garantir un revenu minimal.

En moyenne annuelle entre 2019 et 2024, on observe une diminution de près de 0,5 % par an en Deux-Sèvres. Cette population représente un ensemble de 6 353 bénéficiaires en 2024, soit 9,8 % des foyers allocataires.

Part des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) sur le nombre total d'allocataires



Les allocataires en emploi dont le revenu est modeste peuvent bénéficier de la prime d'activité.

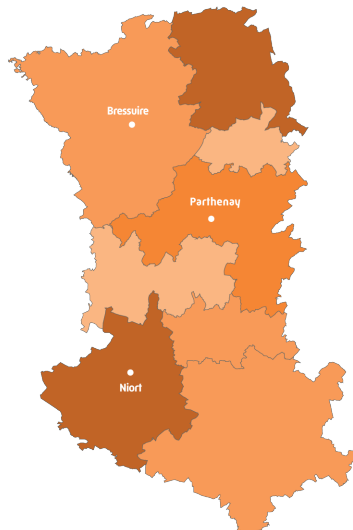
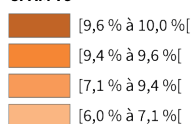
Fin 2024, ce sont ainsi 25 301 bénéficiaires qui la perçoivent. Cela représente une augmentation annuelle moyenne de + 1,5 % entre 2019 et 2024.

La complémentaire santé solidaire (C2S) permet la prise en charge des dépenses de santé des foyers les plus précaires (sous condition de ressources). Pour les allocataires du revenu de solidarité active (Rsa), l'attribution de la C2S est automatique.

En 2024, cette complémentaire couvre 29 018 bénéficiaires de l'Assurance maladie en Deux-Sèvres, soit 8,7 % des assurés.

Les intercommunalités du Niortais et du Thouarsais, sont les plus couvertes par la C2S.

Part des bénéficiaires de la C2S sur les assurés CPAM 79



En Deux-Sèvres, 21 922 aides au logement⁷ sont versées en 2024.

La part des bénéficiaires d'une aide au logement est de 43 %, soit moindre qu'au niveau national. Cette valeur est directement corrélée à la structure du parc de logement. En effet le parc locatif public est moins développé sur le département :

8,2 % des ménages sont locataires en HLM en Deux-Sèvres, contre 9,6 % au niveau régional et 14,5 % au niveau national.

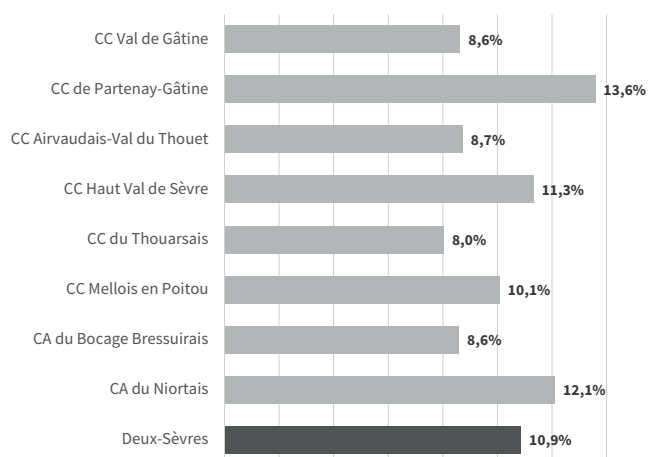
Le taux d'effort est la part du revenu que les allocataires consacrent à leurs dépenses de logement (loyers et charges), déduction faite des aides au logement.

En 2024, le taux d'effort net médian des allocataires est de 18,7 %. C'est-à-dire qu'après la perception des aides au logement, la moitié des allocataires d'une aide au logement consacre plus de 18,7 % de leur revenu pour payer leur loyer.

Plus finement, 2 383 allocataires bénéficiaires d'une aide au logement ont un taux d'effort supérieur à 40 %, soit 10,9 % des bénéficiaires d'une aide au logement.

Les communautés de communes du Haut Val de Sèvre, du Niortais et de Parthenay-Gâtine concentrent une part plus importante d'allocataires qui consacrent 40 % ou plus de leurs revenus pour payer leur loyer (de 11,3 % à 13,6 %).

Taux de foyers allocataires avec un taux d'effort supérieur à 40% sur les bénéficiaires d'une aide au logement



^{7/ Aides au logement} : Aide Personnalisée au Logement (APL), Allocation de Logement Familiale (ALF), Allocation de Logement Sociale (ALS)

Marché du travail et emploi

Source : Insee, RP 2022 ; France Travail, Observatoire de l'emploi Nouvelle-Aquitaine au 30/06/2025

- **8^{ème}** département métropolitain au taux d'emploi le plus élevé : **70,8 %**
- **Plus d'un recrutement sur deux** en intérim
- Taux de chômage de **5,6 %**, le plus faible de Nouvelle-Aquitaine.

Au sein de la région, le taux d'emploi est hétérogène, allant de 65,2% dans le département de la Haute-Vienne à 70,8 % dans les Deux-Sèvres.

Notre département se classe au 8^{ème} rang des taux les plus élevés en France et dépasse de 0,2 points le taux moyen européen.

En Nouvelle-Aquitaine, les Deux-Sèvres arrivent en tête pour le taux d'emploi des hommes, des femmes, des individus âgés de moins de 25 ans et ceux de la tranche d'âge 25 / 54 ans.

avec une prépondérance de l'élevage et de la culture de céréales. De grandes disparités dans la prédominance des secteurs d'activité au sein du département s'observent :

- Le poids des autres services marchands dans les emplois du département le place au 2^{ème} rang régional derrière la Gironde, en raison de l'implantation historique des sièges de mutuelles à Niort (activités financières et assurances : 49 % des emplois salariés du Niortais) ;

- L'emploi dans l'industrie manufacturière, autre caractéristique du territoire, est très diversifié : industrie alimentaire, fabrication de produits métalliques, fabrication de machines et équipements, industrie automobile et métallurgie pour les principales.

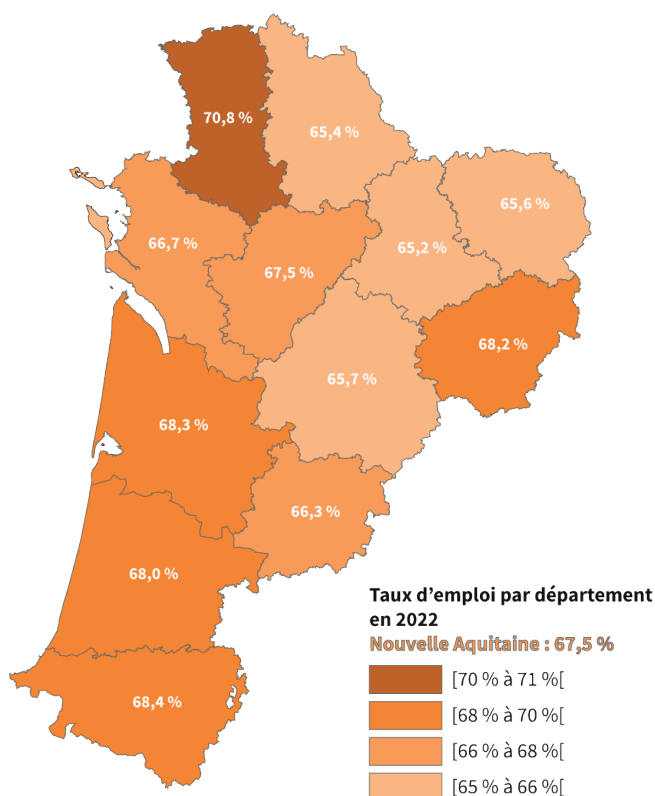
Dans le Bocage Bressuirais, 4 emplois sur 10 relèvent de l'industrie. En lien avec ce secteur, le recours à l'intérim est plus élevé que sur le plan régional.

Les emplois intérimaires sont très présents en Deux-Sèvres (4 700 emplois). Le poids du département dans les emplois intérimaires de la région Nouvelle-Aquitaine est de 8 % (soit 2 points de plus que l'emploi salarié). Plus d'un recrutement sur deux en Deux-Sèvres concerne l'intérim (53 %), il s'agit du 2^{ème} taux le plus élevé de la région après le Lot-et-Garonne (54 %). Sur un an, l'emploi intérimaire diminue de 6 % (contre - 5,4 % en région et - 5,9 % en France). Le nombre de recrutements hors intérim de la période de juin 2024 à mai 2025 connaît une baisse de - 2.2 % dans le département.

Le département compte 144 500 salariés au 1^{er} trimestre 2025. L'emploi y recule de 0,3 % sur 1 an, un peu moins qu'au niveau régional et national (respectivement - 0,7 % et - 0,4 %). Le secteur des services en Deux-Sèvres est quant à lui en évolution positive.

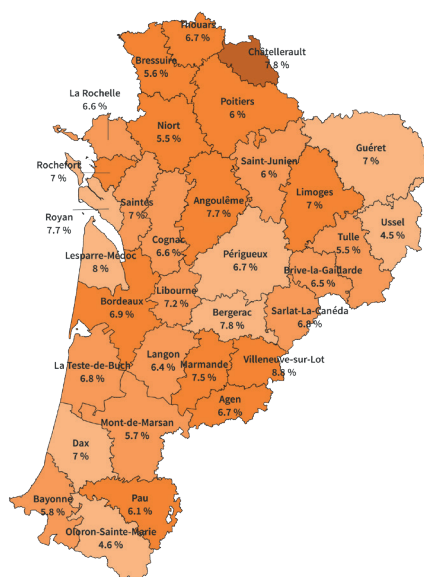
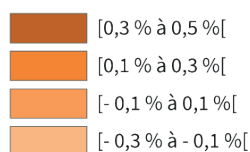
Le secteur de l'agriculture est surreprésenté

Tous les grands secteurs sont en baisse, à l'exception des services. Les secteurs de l'agriculture, de la construction et de l'industrie dans les Deux-Sèvres connaissent les évolutions les moins favorables de la région.



Dans les Deux-Sèvres, le taux de chômage est en légère hausse (+ 0,1 point) sur un an. Il est de 5,6 % au 1^{er} trimestre 2025 soit 1 point en dessous du niveau régional. Il s'agit du taux le plus bas de Nouvelle Aquitaine. Le taux de chômage est inférieur de 0,4 point par rapport à son niveau d'avant crise COVID.

Evolution annuelle du taux de chômage



Département	Taux chômage T1 2025	Evolution annuelle
Deux-Sèvres	5,6 %	+ 0,1
Pyrénées-Atlantiques	5,7 %	- 0,1
Corrèze	5,9 %	- 0,1
Vienne	6,4 %	+ 0,1
Landes	6,6 %	- 0,2
Haute-Vienne	6,8 %	+ 0,1
Charente-Maritime	6,9 %	- 0,1
Gironde	6,9 %	+ 0,1
Creuse	7,0 %	- 0,2
Dordogne	7,0 %	- 0,3
Charente	7,4 %	+ 0,0
Lot-et-Garonne	7,4 %	+ 0,1

La demande d'emploi en catégorie ABC (demandeurs tenus de rechercher un emploi) augmente sur un an de + 4,2 % au 1^{er} trimestre 2025, soit 950 demandeurs en plus. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A (sans aucune activité déclarée) est également en hausse sur un an (+ 7,7 %). Pour autant, le nombre de demandeurs d'emploi (cat. ABC) est inférieur à celui d'avant la crise COVID.

Que ce soit en catégorie A ou ABC, toutes les typologies de publics affichent une hausse de la demande d'emploi sur un an. Des freins périphériques à l'emploi liés aux moyens de transport sont plus fréquemment déclarés par les demandeurs d'emploi du département comparativement à la région.

Un tiers des projets de recrutement 2025 en Deux-Sèvres sont portés par des TPE tandis que la moitié des intentions d'embauches sont issues du secteur des services (aux particuliers et entreprises) : les secteurs déclarant le plus de difficultés de recrutements (part des recrutements jugés difficiles > 70 %) sont la construction, les services administratifs et de soutien (dont intérim très présent sur le département), la santé humaine et action sociale.

LES CHIFFRES CLÉS DU RECRUTEMENT 2025 EN DEUX-SÈVRES

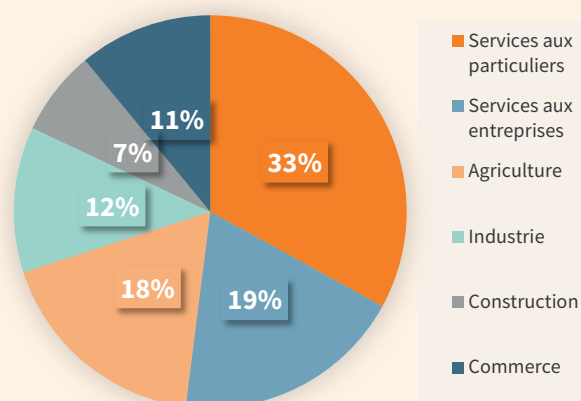
25,2 % des établissements envisagent de recruter, une part en baisse de - 2,8 points sur un an

14 400 projets de recrutements ont été exprimés par les employeurs dans les Deux-Sèvres

65,0 % concernent des postes non saisonniers

54,9 % sont jugés difficiles à pourvoir par les employeurs, une part en recul de - 10,9 points sur un an

52,0 % des intentions d'embauche sont issues du secteur des services





État de santé de la population

Sources : Insee, RP 2022 ; CPAM, Siam-Erasme au 31/12/2024

- **1 assuré sur 5** en affection de longue durée (ALD)
- **12 %** des bénéficiaires de 16 ans et plus sans médecin traitant
- **60 %** des femmes de 25 à 65 ans non dépistées pour le cancer du col de l'utérus depuis 2 ans

Au 31 décembre 2024, 64 920 personnes affiliées au régime général de l'Assurance Maladie sont concernées par une affection longue durée⁸, soit 19,4 % de l'ensemble des bénéficiaires (18 % en France métropolitaine et 20 % en région).

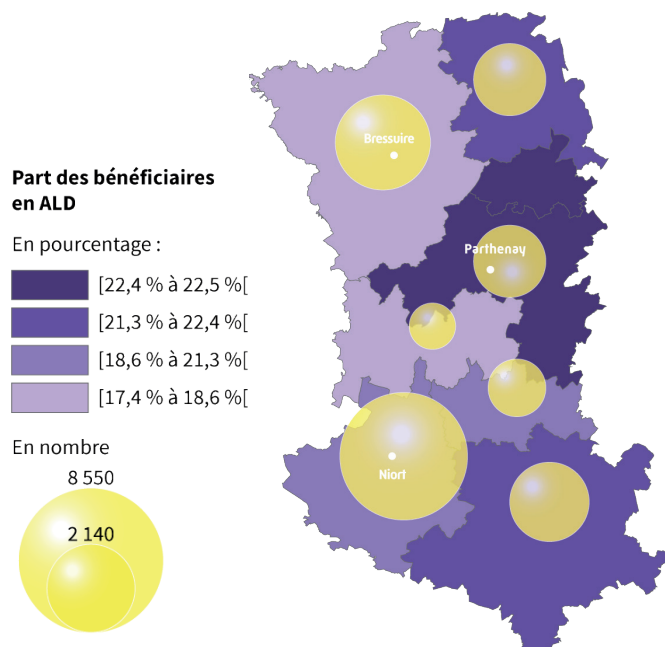
Les principales pathologies concernées sont le diabète de type 1 et 2, les tumeurs malignes, l'insuffisance cardiaque, les maladies coronaires et les affections psychiatriques de longue durée. Au niveau local, cette proportion varie de 17,5 % pour le Val de Gâtine à 22,5 % pour Parthenay-Gâtine et Airvaudais-Val de Thouet.

L'Aide Médicale d'État (AME) est un dispositif de santé publique à destination des personnes en situation irrégulière sur le territoire.

Son objectif est d'offrir une protection santé à ces personnes en situation de précarité non couvertes par des dispositifs. Fin 2024, 1 063 personnes en bénéficient dans le département, soit 0,3 % des bénéficiaires (0,4 % en région et 0,9 % en France). Parmi eux, 230 ont moins de 16 ans et 90 entre 16 et 24 ans.

Plus de 400 bénéficiaires de l'AME dans les Deux-Sèvres sont rattachés à une commune du Bocage Bressuirais, et plus de 450 à l'agglomération niortaise.

A compter de 16 ans, toute personne affiliée au régime général de la Sécurité Sociale doit avoir déclaré un médecin traitant pour pouvoir bénéficier d'une prise en charge plus complète dans le cadre du parcours de soin (réellement applicable à partir de 18 ans).



8/ Le dispositif des ALD permet la prise en charge des patients ayant une maladie chronique comportant un traitement prolongé et particulièrement coûteux.

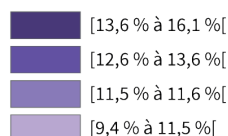
Une liste établie par décret fixe les affections qui ouvrent droit à une exonération du ticket modérateur et donc à une prise en charge complète des soins par l'Assurance Maladie (remboursement à 100%).

Plus de 34 000 Deux-Sévriens n'ont pas de médecin traitant déclaré fin décembre 2024, soit 12 % des bénéficiaires de 16 ans et plus. Au niveau régional, cette proportion s'élève à 13 %, contre 16,5 % au niveau national. Au niveau infradépartemental, Parthenay-Gâtine est le territoire le plus concerné par ce phénomène avec un taux de 16 %, à l'opposé du Mellois en Poitou où moins de 10 % des bénéficiaires de 16 ans et + sont sans médecin traitant.

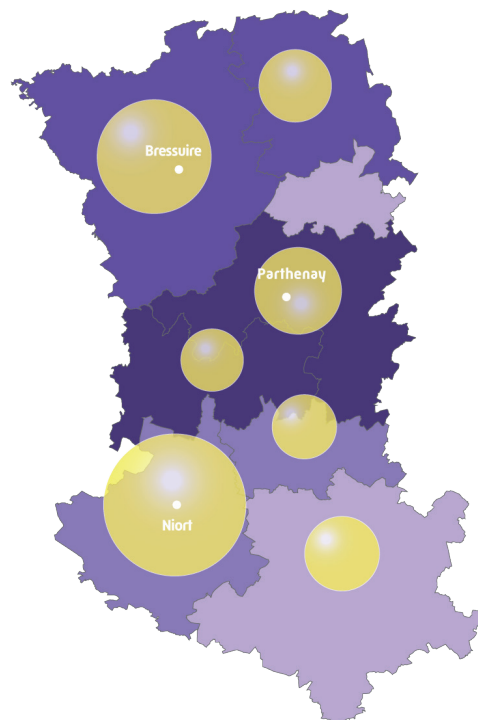
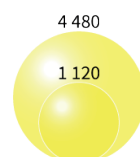
Cet écart peut s'expliquer au moins en partie par une offre de soins en médecins généralistes plus importante sur ce dernier territoire (cf. partie suivante).

Part des bénéficiaires sans médecin traitant

En pourcentage :



En nombre

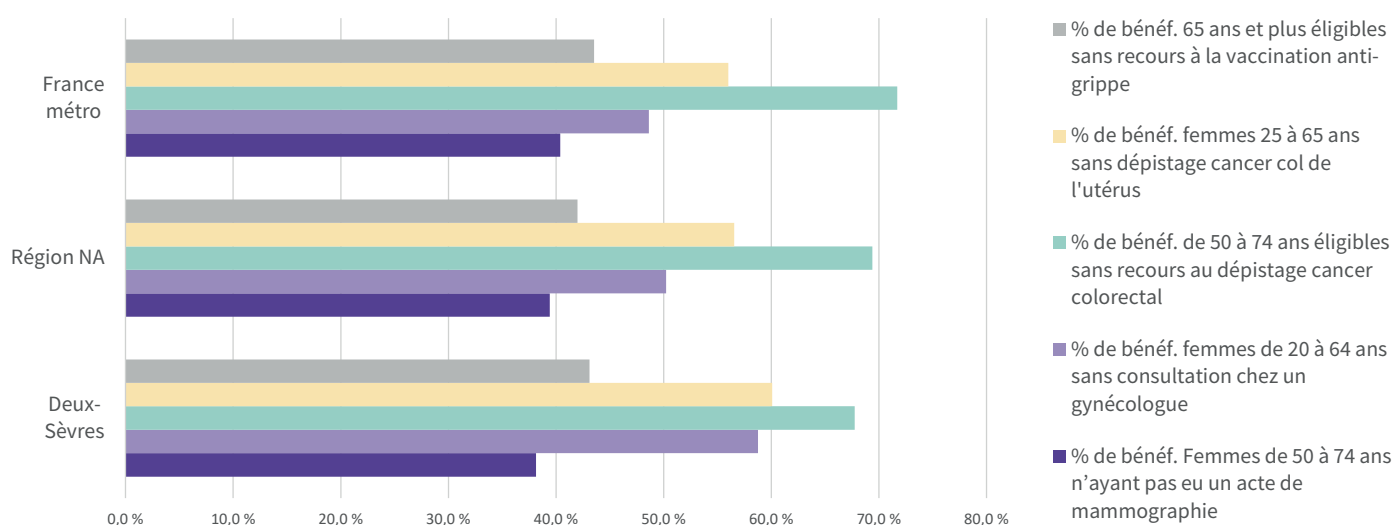


La prévention est un enjeu fort de santé publique. Le département présente des signes de fragilité concernant le dépistage du cancer du col de l'utérus.

En effet, fin 2024, 58,8 % des femmes âgées entre 20 et 64 ans n'ont pas eu de consultation chez un gynécologue au cours des 2 dernières années (50 % en région et 48 % en France), en lien avec les faibles effectifs pour ces professionnels de santé sur le territoire. Et plus de 60 % des femmes de 25 à 65 ans n'ont pas été dépistées au cours de la même période pour le cancer du col de l'utérus (56 % en région et France).

Les taux de recours à la mammographie et au dépistage du cancer colorectal sont en revanche plus élevés dans les Deux-Sèvres qu'aux niveaux régional et national.

Non recours à la prévention au cours des 2 dernières années



Offre de soins, accès aux soins

Sources : Insee, RP 2022, Populations par sexe et âge 2020 et 2021, distancier Metric ; CPAM, Siam-Erasme au 31/12/2024 ; CNAM, SNIIR-AM 2021 et 2022 (Activité des médecins généralistes libéraux et salariés en centre de santé), SNIIR-AM 2020 et 2021 (consommations de soins par tranche d'âge)

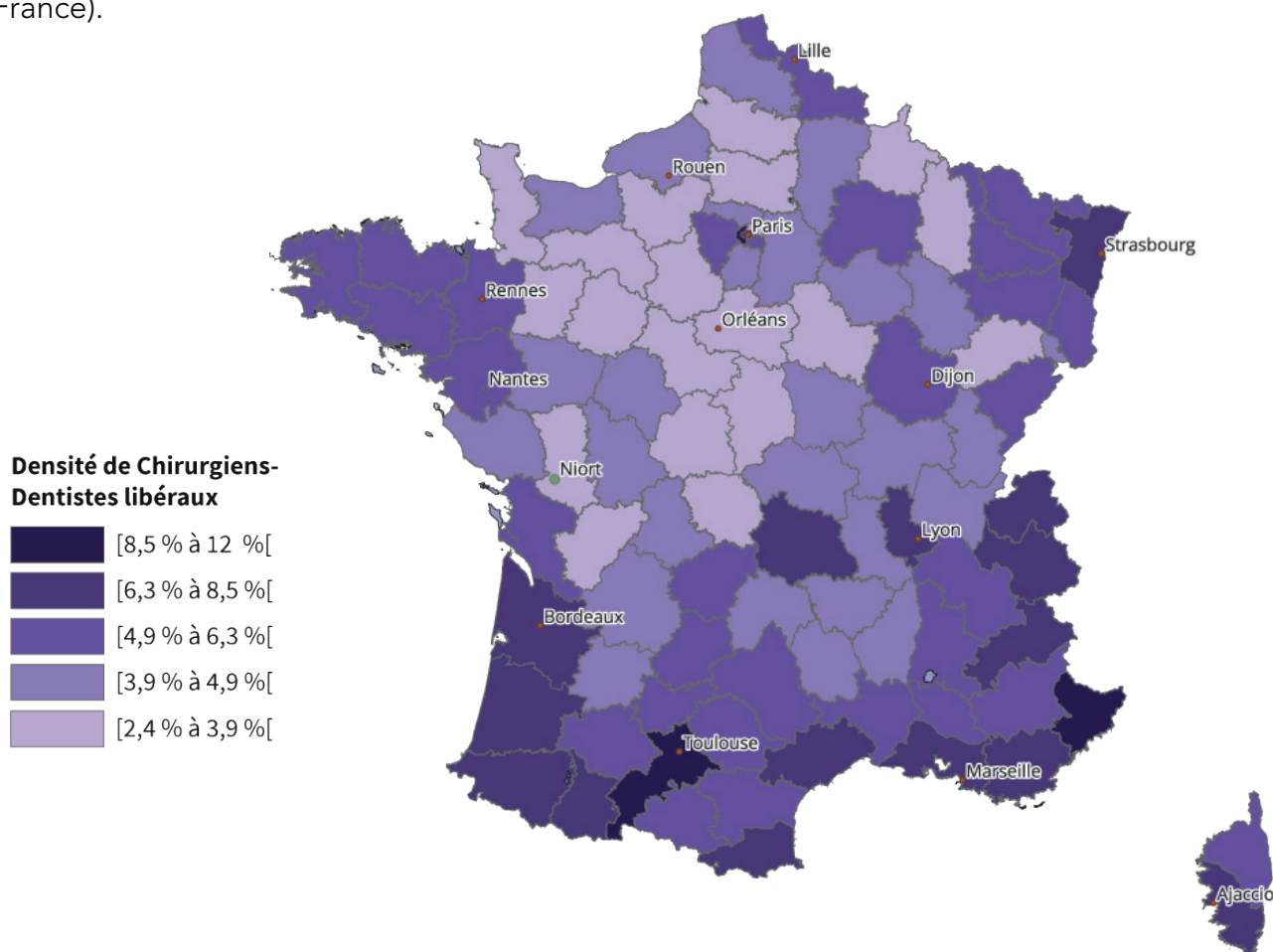
- **7 médecins généralistes** pour 10 000 habitants
- **100 %** du territoire couvert par une Communautés Professionnelles Territoriales de Santé
- **6 %** de bénéficiaires sans recours aux soins au cours des 2 dernières années
- **11 %** de bénéficiaires sans complémentaire santé

L'offre de soins dans le département se compose au 31 décembre 2024 de plus de 1 400 professionnels de santé libéraux toutes disciplines confondues répartis dans plus de 1 760 cabinets (y compris cabinets secondaires).

Ces professionnels de santé exerçant en libéral intégral ou partiel le font en cabinet individuel, de groupe ou encore au sein de structures pluriprofessionnelles (7 centres de santé et 22 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles - MSP). Le territoire est par ailleurs couvert à 100% par 5 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé - CPTS.

Le département dispose également de 2 centres hospitaliers publics (CH de Niort et CH Nord Deux-Sèvres) et de 2 Hôpitaux de proximité (Haut Val de Sèvre Mellois et Mauléon), 1 établissement privé (clinique Inkermann), 4 centres de soins de suite et de réadaptation (SSR) et 2 structures d'hospitalisation à domicile (HAD).

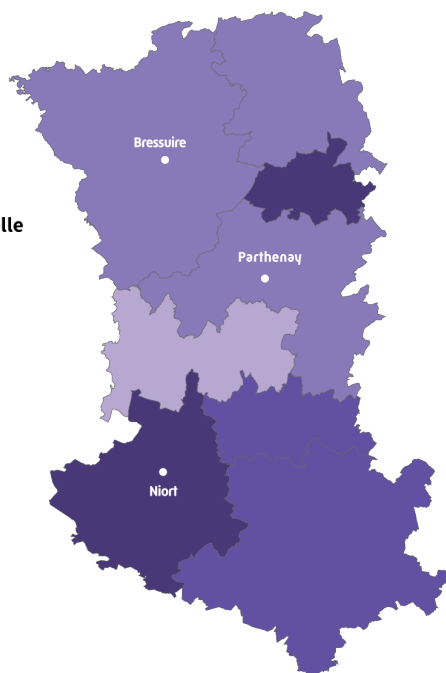
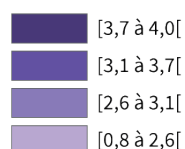
Les densités départementales de professionnels de santé font apparaître les Deux-Sèvres comme sous-dotées pour toutes les professions de santé : orthophonistes (1,1 pour 10 000 hab), chirurgiens-dentistes (3,7), masseurs-kinésithérapeutes (6,2), médecins généralistes (6,8) et infirmiers libéraux (11,9) vis-à-vis des autres départements métropolitains (respectivement 3,3, 5,6, 12,3, 8,1 et 15 pour la France).



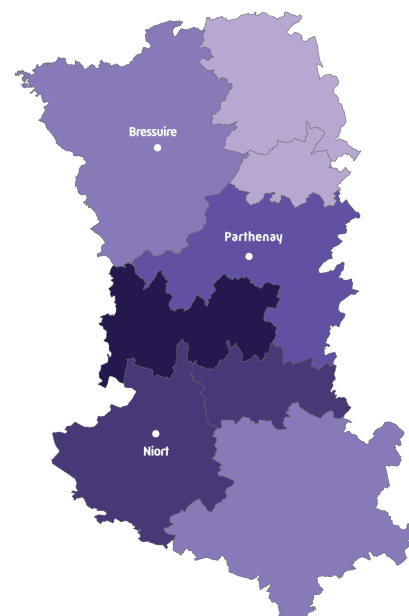
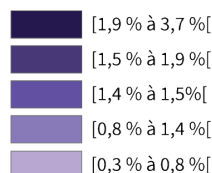
A l'exception des sages-femmes dont la densité départementale est équivalente à la moyenne nationale (respectivement 2,4 contre 2,3).

L'accessibilité potentielle localisée en médecins généralistes, indicateur qui permet de mesurer l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours, fait apparaître des disparités territoriales dans les Deux-Sèvres.

Accessibilité potentielle localisée médecins généralistes 2023



Part des téléconsultations dans les actes



En 2023, dans les communautés de communes Airvaudais-Val du Thouet et Niortais, l'accessibilité moyenne aux médecins généralistes est d'environ 4 consultations, visites et téléconsultations par habitant. Dans le Val de Gâtine, l'accessibilité moyenne n'est que de 1,7.

Au niveau national, la moyenne s'établit à 3,7 consultations, visites et téléconsultations par habitant. L'accessibilité moyenne aux infirmiers de 65 ans et moins est homogène au niveau départemental, mais les communautés de communes des Deux-Sèvres figurent parmi les moins dotées : de 5,9 ETP pour 10 000 habitants (Bressuirais) à 8,8 (Thouarsais), quand la moyenne nationale est de 15,6.

Le recours à la téléconsultation pourrait constituer un premier niveau de réponse pour les territoires où l'offre de soins est plus faible et/ou moins accessible. Ainsi, dans le Val de Gâtine, la proportion d'actes de téléconsultations y est la plus importante de tout le département (3,5 % contre 1,5 % en Deux-Sèvres, 1,6 % en région et 3 % en France métropolitaine), bien que cela reste encore marginal en pratique.

Ces difficultés d'accès aux soins peuvent expliquer une partie du non-recours observé : 6 % des bénéficiaires deux-sévriens n'ont eu aucun remboursement de soins entre début 2023 et fin 2024 (8 % au niveau national). Les difficultés financières (situation de précarité, reste à charge) peuvent aussi constituer un frein pour certains ménages.

Les Organismes Complémentaires ou Mutuelles servent à compenser l'écart entre la prise en charge Assurance Maladie et les dépenses de santé. Ils peuvent être liés au contrat de travail pour les salariés ou fonctionnaires (mutuelles obligatoires). Il peut s'agir de la Complémentaire Santé Solidaire (C2S) pour les personnes en situation de précarité financière (anciennement CMU - cf partie conditions de vie et précarité).

Enfin, il est également possible de choisir sa complémentaire santé en fonction de ses besoins et d'en assumer le coût. Pour autant, certaines personnes, pour diverses raisons, ne disposent pas d'une complémentaire santé, malgré le dispositif de la C2S pour les plus fragiles. Dans les Deux-Sèvres, 37 500 personnes sont ainsi sans complémentaire santé. Le risque qui peut se présenter est de devoir faire face à de lourdes dépenses et de ne pouvoir en assumer la charge, au risque de basculer dans une situation de précarité. Ces situations sont toutefois moins présentes qu'en région et qu'en France (11 % pour les Deux-Sèvres contre 13,5 % en région et 16 % en France). Au niveau EPCI, peu de variations s'observent entre les territoires.



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Deux-Sèvres



Au service de notre protection sociale



En savoir plus :

1. [Publications locales de la Caf des Deux-Sèvres](#)
2. [Actualités de la Caf des Deux-Sèvres](#)
3. [Cafdata, le site Open data de la Caisse Nationale des Allocations Familiales](#)
4. [Panorama conjoncturel en Nouvelle-Aquitaine](#)
5. [Observatoire de l'emploi Nouvelle-Aquitaine](#)
6. [Géofragilité](#)
7. [Portraits de territoire, CPAM des Deux-Sèvres](#)
8. [Actualités de la CPAM des Deux-Sèvres](#)
9. [Publications conjoncturelles Urssaf Poitou-Charentes](#)

Conception et production : OSS⁷⁹

Réalisation : Blandine Desroches, Stéphanie Charrier, Jean-Christophe Charles

Design graphique : Émilie Thibault, Fanny Durand

Remerciements : Isabelle Barsacq, Nicolas Cantarelli, Sylvia Donval-Hérault, Amélie Fillaudeau, Angéline Godet, Philippe Ulmann